

La Coordination de Sécurité et Protection de la Santé

Une mission, bien plus qu'un métier
(Les aspects juridiques et techniques)



Auteur : Philippe FAUJEAU - Formateur de Coordonnateurs de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs du Bâtiment, des Travaux Publics et du Génie-Civil

Soutiens : Jean-Christophe WERLI – Directeur de centre de formation et formateur de Coordonnateurs de Sécurité et Protection de la Santé, des Travailleurs - Centre de Formations PREVENTICAS FORMATIONS.

&

Marc POTIER - Avocat au barreau de MEAUX.

CONTENU

Avant propos	6
Un peu d'histoire	7
Les étapes de la construction Européenne	7
Les institutions Européennes	8
Présentation des institutions de l'Union européenne	9
Le fonctionnement des principales institutions de l'Union européenne	10
Le Conseil de l'Union européenne (ou " le Conseil ")	11
La Commission européenne	13
Le Parlement européen	15
La Cour de Justice de l'Union européenne	17
La Cour des Comptes européenne	18
Les actes émanant des institutions Européennes	19
La Hiérarchie des textes en France	20
L'historique de la loi sur la Coordination de Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs du bâtiment et génie-civil	21
Obligations des différents acteurs d'une opération de construction en matière de sécurité des tiers	23
Les principales obligations des intervenants sur un chantier de bâtiment ou de génie-civil	25
L'historique de la Coordination de Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs	29
Diagramme Législatif et Réglementaire-(code du travail)	32
Informations sur la codification des articles Législatifs et Réglementaires du Code du Travail	41
La Formation :	42
Mission de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé.	49
Déclaration préalable	51
Mission de coordination et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé texte Législatif	52

<u>Plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé</u>	<u>54</u>
<u>Plan particulier de sécurité et de protection de la santé</u>	<u>54</u>
<u>Collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail</u>	<u>55</u>
<u>Interventions ultérieures sur l'ouvrage</u>	<u>57</u>
<u>Travaux d'extrême urgence</u>	<u>57</u>
<u>Mission de coordination et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé texte Réglementaire</u>	<u>58</u>
<u>Coordination lors des opérations de bâtiment et de génie civil</u>	<u>58</u>
<u>Mission de coordination et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé</u>	<u>60</u>
<u>Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé</u>	<u>65</u>
<u>Missions du coordonnateur</u>	<u>65</u>
<u>Assurance Professionnelle du Coordonnateur SPS</u>	<u>111</u>
<u>Le Contrat de Coordination SPS</u>	<u>113</u>
<u>Document de coopération entre chaque intervenants</u>	<u>132</u>
<u>Le Registre Journal</u>	<u>163</u>
<u>Le Plan Général de Coordination SPS</u>	<u>168</u>
<u>Le Dossier d'Intervention Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO)</u>	<u>207</u>
<u>Guide Pratique du DIUO</u>	<u>222</u>
<u>Passage des consignes entre coordonnateurs SPS</u>	<u>227</u>
<u>Le Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS)</u>	<u>229</u>
<u>Le Collège Interentreprises de Sécurité, Santé et Conditions de Travail (CISSCT)</u>	<u>240</u>
<u>Démarches d'analyse et de résolution de problèmes</u>	<u>264</u>
<u>La démarche de résolution de problèmes</u>	<u>264</u>
<u>Des outils au regard des démarches</u>	<u>266</u>
<u>Le remue-méninge (brain storming)</u>	<u>267</u>
<u>Logigrammes</u>	<u>269</u>
<u>Méthode QQQCP</u>	<u>271</u>
<u>Diagramme causes-effets (méthode des familles)</u>	<u>273</u>

Diagramme de Pareto	276
Schéma de processus d'apparition d'un dommage	282
9 principes généraux de prévention	286
Le schéma de compréhension de l'activité	288
Évaluer les risques	306
Méthode d'évaluation des risques	308
Méthode : Description de la situation de travail	310
Méthode : Identification des dangers	310
Méthode : Recherche de mesures de prévention	311
La démarche d'approche par le travail	313
Les outils de l'ES&ST	318
Sur le site de l'INRS	318
Bases de connaissance pour l'amiante	321
Les risques liés au plomb	343
Les CMR	346
Sources INRS	346
La Réglementation	346
La prévention des risques dans le BTP et Statistiques AT / MP	351
Statistiques AT-MP 2013 de l'Assurance Maladie	352
Maladies professionnelles	354
Accidents de trajet	356
Accidents du travail et maladies professionnelles du BTP	357
Les statistiques 2013 de l'Assurance maladie Risques professionnels	357
Schéma d'organisation des secours	372
Accident mortel – Vu du Côté de l'O.P.J.	378
Habilitation	379
Attribution	379

<u>Codage Informatique pour documents authentiques</u>	381
<u>ANNEXE 1 - les textes</u>	390
<u>Directive européenne n° 89 – 391 du 12 juin 1989</u>	390
<u>Loi 91-1414 du 31/12/1991</u>	402
<u>décret 92-158 du 20 février 1992</u>	416
<u>Directive Européenne n° 92-57 du 24 juin 1992</u>	427
<u>Décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d’œuvre confiées par des maîtres d’ouvrage publics à des prestataires de droit privé</u>	445
<u>Loi 93-1418 du 31 décembre 1993</u>	458
<u>Décret 94-1159 du 26 décembre 1994</u>	466
<u>Arrête du 07 mars 1995 relatif à la formation des coordonnateurs</u>	484
<u>Arrêté du 07 mars 1995 contenu de la déclaration préalable</u>	492
<u>Décret 95-543 du 04 mai 1995 : Fonctionnement du CISSCT</u>	494
<u>décret 95-607 – relatifs aux travailleurs indépendants</u>	499
<u>décret 95-608 modifiant divers textes du code du travail en vue de les rendre applicables aux travailleurs indépendants et employeurs</u>	501
<u>Circulaire D.R.T. 96-5 du 10 avril 1996</u>	521
<u>Décret 2003-68 du 24 janvier 2003</u>	538
<u>arrêté du 25 février 2003 durée formation et renouvellement A.C.</u>	543
<u>Arrêté du 25 février 2003 - liste des travaux à risques particuliers</u>	547
<u>Arrêté du 29 septembre 2005</u>	550
<u>Décret 2011-39 du 10 janvier 2011</u>	559
<u>Arrêté du 26 décembre 2012</u>	563
<u>Code du Travail – La coordination SPS – Partie Législative</u>	593
<u>Code du travail – La Coordination SPS – Partie Réglementaire</u>	596
<u>Annexe II Fusion des textes en vigueur</u>	612
<u>Annexe III texte en cours de rédaction</u>	634
<u>TEXTES REGLEMENTAIRES COORDINATION</u>	635

<u>Chapitre III Prescriptions techniques applicables avant l'exécution des travaux</u>	<u>665</u>
<u>Section 1^{ère} Voies et réseaux divers VRD</u>	<u>665</u>
<u>Section 2 Dérogations</u>	<u>667</u>
<u>Annexe IV Les Jurisprudences</u>	<u>668</u>
<u>Le coordonnateur de sécurité</u>	<u>676</u>
<u>Les Inspecteurs du Travail et le Juges</u>	<u>676</u>
<u>Suppléance d'un coordonnateur SPS</u>	<u>718</u>
<u>Deux coordonnateurs SPS d'entité juridique différente peuvent-ils être suppléants l'un de l'autre sur une mission et quel doit être dans ce cas le type de contrat qui lie ces deux entités ?</u>	<u>718</u>